

INFOS SPAEN/UNSA JANVIER 2008

PRESENTATION

En ce début d'année 2008, je tenais à vous souhaiter mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour vous et vos familles.

Je vous transmets donc, ce premier magazine SPAEN/UNSA

2008 se présente comme une année chargée en terme d'actualité touchant le nucléaire avec la probable ouverture du capital AREVA où tous les scénarios sont possibles à ce jour.

Chargée aussi, par les réformes qui nous attendent et qui entraîneront des négociations sûrement tendues où les enjeux seront capitaux pour le maintien de nos acquis sociaux.



Infos janvier

Le regain du nucléaire semble se confirmer au niveau mondial :

- les cours de l'uranium naturel se situent à un niveau élevé, et la fermeture du cycle du combustible semble devenir une solution de plus en plus attractive pour de nombreux pays.
- La signature des contrats entre AREVA et la Chine fin novembre (construction avec CGNPC de 2 EPR et accord de coopération industrielle dans l'aval du cycle) symbolise cet environnement extrêmement favorable au secteur.

De nombreux thèmes vont être abordés comme le pouvoir d'achat, la retraite, la couverture santé, le temps de travail, le stress au travail, etc. ...

Avec ce journal, je vais essayer de vous donner un maximum d'informations touchant l'actualité, tout en faisant un tour d'horizon de nos sections.

N'hésitez pas à faire vos remarques et à m'envoyer vos propres infos.

MAIL: j-c.andre16@wanadoo.fr

SOMMAIRE

<i>Présentation</i>	1
<i>Actualité sociale en France</i>	2
<i>SPAEN/UNSA AREVA nouvelles brèves</i>	3
<i>Point sur le juridique</i>	4
<i>Salaires / participation</i>	4
<i>Divers</i>	4



2008: De grands chantiers pour quel social ?

UNE ANNEE SOCIALE AU TRIPLE GALOP

2008, dans la continuité de 2007, sonne le coup d'envoi d'un train de réformes sociales sans précédent depuis 20 ans. Il ne s'agit plus d'octroyer des droits sociaux nouveaux, mais de réviser des droits existants au nom de deux impératifs, dynamiser l'emploi et résorber les déficits sociaux.

Le calendrier chargé laisse à craindre un passage en force sur la durée du travail remettant ainsi en cause l'accord sur les 35 heures.

Aux réformes annoncées sur les retraites (et régimes spéciaux), il faudra ajouter les futures mesures sociales présentées dans la loi de finance 2008:

- ♦ Allègement des charges sociales pour les entreprises qui engageraient des négociations salariales.
- ♦ Travail du dimanche en contrepartie d'une rémunération doublée.
- ♦ Assouplissement des 35 heures en échange d'augmentations de salaires s'il y a un accord majoritaire avec les syndicats.
- ♦ Monétisation des RTT.
- ♦ Déblocage participation et détaxation des heures supplémentaires.

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE 2008



Assurance maladie

Mise en œuvre dès le 1er janvier 2008 de la franchise médicale:

- * 0,50€ par boîte de médicament,
- * 0,50€ par acte médical,
- * 2€ pour les transports sanitaires

La franchise sera plafonnée par an et par personne.

Les titulaires de l'assurance maladie universelle (CMU), les bénéficiaires de l'aide médicale, les femmes enceintes et les enfants ne sont pas concernés par cette disposition.

Assurance vieillesse

- * Limitation des départs à la retraite.
- * La contribution des entreprises sur les préretraites passera de 24,15% à 50%.
- * La cotisation CSG passera à 7,5% pour les nouveaux préretraités.
- * La contribution relative aux mises à la retraite d'office avant 65 ans sera de 25% en 2008, puis de 50% à partir de 2009.

La branche famille

- * Modulation de l'allocation scolaire en fonction de l'âge de l'enfant.
- * La majoration unique des allocations familiales sera avancée de 16 ans à 14 ans.

SPAEN/UNSA AREVA NOUVELLES BREVES

Section AREVA NP Lyon

REGIME de PREVOYANCE et SANTE

Le nouveau régime de prévoyance et santé proposé par NOVALIS à l'issu des dernières négociations est plutôt novateur en proposant au personnel de faire un choix entre quatre options en fonction de sa situation personnelle. Certains vont trouver cela contraignant, nous pensons au contraire qu'il est bon que chacun puisse s'exprimer sur ses choix, nous ne sommes pas tous confrontés aux mêmes besoins, nous n'avons pas tous les mêmes caractéristiques familiales personnelles. Le SPAEN/UNSA propose une négociation prévoyance santé AREVA FRANCE, pour que l'ensemble du personnel du groupe ait les mêmes bases de remboursement.



STATUTS SET

Le 26 Novembre 2007, la Direction d'AREVA et les organisations syndicales se sont rencontrées pour une dernière réunion de négociations sur les statuts SET.

Difficile de croire que les salariés puissent se contenter d'un accord aussi flou, où l'on devra s'appuyer sur des promesses en guise de garanties sociales.

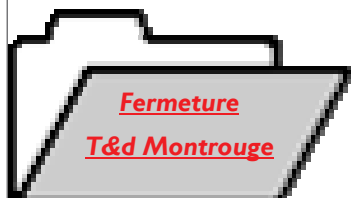
Pour le SPAEN la passerelle de passage d'EURODIF ne peut pas rassurer les salariés sur leurs conditions de travail, leur déroulement de carrière, ainsi que tous les éléments qui se rapportent à leur rémunération.

Aucune Organisation Syndicale n'a signé cet accord jugé insuffisant et loin de l'enjeu industriel du site du Tricastin. Malgré tout la Direction du Tricastin reste sourde et muette et impose ses règles en mettant en place le 03 janvier 2008 des dispositions relatives à la mise en place de la politique des ressources humaines de la SET.

T & D des contrats et une fermeture

Alors que les contrats à T&D s'accumulent:

- ♦ Trois contrats majeurs pour le renforcement du réseau électrique Libyen.
- ♦ Contrats d'environ 500 millions d'euros avec la compagnie générale d'électricité et des eaux du Qatar.
- ♦ Prévision d'augmentation de la capacité de production du site d'Aix les Bains avec l'annonce d'un investissement de plus de 20 millions d'euros, avec une prévision d'emploi de 120 nouveaux recrutements.



Et pourtant , à ce jour l'actualité marquante est la fermeture du site de Montrouge avec 89 salariés dans le doute d'un avenir incertain.

Point sur le juridique

1/ Affaire Limpa Nettoyages / Mme Landraudi :

Le tribunal d'Orléans a débouté la nomination de notre déléguée syndicale.

2/ Affaire contentieux des élections professionnelles (CHSCT) à Areva NC La Hague :

Plaidoirie prévue le Lundi 14 Janvier au Tribunal d'Instance de Cherbourg.

Négociations salariales

Plusieurs négociations salariales se sont déroulées avec des résultats très proches entre les entreprises.

Les augmentations dans le groupe AREVA se situant dans une fourchette entre 1,8 et 2% Loin de l'inflation et surtout très loin du maintien du pouvoir d'achat.

On peut être étonné du manque d'implication des syndicats, alors que tout monde se plaint du manque d'oxygène dans les portefeuilles des familles face à la montée des prix.



Participation aux bénéfices

A partir du 1er janvier 2008 et jusqu'au 30 juin 2008, les salariés pourront procéder à un retrait exceptionnel de leur participation encore bloquée pour un montant de **10000€** au maximum.

Seront rachetables les sommes versées entre 2002 et 2007, les sommes versées au titre de la participation en avril 2008 ne sont pas concernées et ne pourront donc pas être débloquées.

Les sommes débloquées seront exonérées d'impôt sur le revenu et ne supporteront pas de charges sociales, à l'exception des 11% de

prélèvements sociaux.

Les sommes portées sur un PERCO ne pourront pas être débloquées.

Les chefs d'entreprise de moins de 50 salariés ou la participation n'a pas été mise en place pourront verser une prime exceptionnelle de **1000€** exonérée de charges, cette somme devra être versée avant le 30 juin 2008.

Nouvelle adresse mail:

- David Luce: davidluce@neuf.fr
- Kaddour Misserghini: misserghini.kaddour@aliceadsl.fr
- Philippe TREULIER : philougarou@infonie.fr
- Florian Poudevigne : floveneneux@hotmail.fr



Prochain journal :

point sur la loi TEPA

réforme sur les heures supplémentaires

La vie dure aux 35 heures